



Assemblée générale

Distr. limitée
12 décembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 69 de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

Albanie, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse : projet de résolution

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Arménie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mongolie, Saint-Marin, Turquie,
Ukraine et Uruguay**

